Theranexus

Lyon, le 25 octobre 2017 - THERANEXUS, société biopharmaceutique innovante dans le traitement des maladies neurologiques, annonce aujourd'hui a nnonce le succès de s on introduction en Bourse et l'admission prochaine aux négociations de ses actions sur le marché Euronext Growth à Paris (FR0013286259 - ALTHX).

L'introduction en bourse, réalisée dans le cadre d'une Offre à Prix Ouvert (« OPO ») et d'un Placement Global (« Placement Global »), permet à la Société de lever environ 19,6 M € par voie d'augmentation de capital (après exercice intégral de la clause d'extension (la « Clause d'Extension »).

Ce montant pourra être porté à environ 21,0 M€ en cas d'exercice intégral de l'option de surallo cation (l' « Option de Surallocation »).

Le placement global, principalement destiné aux investisseurs institutionnels, et l'offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques, ont rencontré un large succès. La demande globale s'est élevée à 1 352 392 titres, dont 87% pour le placement global et 13%

pour l'offre à prix ouvert, soit une sursouscription de l'offre de
plus
de
1,2
fois.

Le Conseil d'Administration de THERANEXUS, réuni ce jour, a fixé le prix d'introduction à 15,5
0
€ par action
.

A l'issue de l'opération, le capital de THERANEXUS est désormais composé de 3 065 390 acti ons, ce qui représente une valorisation de
47,5
M€ sur la base du prix d'introduction en Bourse. Le flottant représente
30
% du capital de la Société.

Franck MOUTHON, Président-Directeur général de THERANEXUS, déclare :

« Nous tenons à remercier vivement les investisseurs institutionnels et individuels qui nous ont fait confiance à l'occasion de cette introduction en Bourse. Nous remercions en particulier nos actionnaires historiques qui nous ont renouvelé leur soutien, partageant pleinement notre stratégie de développement ambitieuse. Avec cette levée de fonds, nous allons
poursuivre a
ctivement
le déploiement et la valorisation de notre plateforme et de notre portefeuille de
candidats-médicaments
.
»

Réductions ISF / IR

L'augmentation de capital de THERANEXUS satisfait aux conditions d'éligibilité à la réduction

d'impôt sur le revenu (IR) et à la réduction d'impôt sur la fortune (ISF) du dispositif fiscal de la loi dite TEPA s'agissant de souscriptions au capital d'une PME. Les souscripteurs personnes physiques pourront, le cas échéant, faire la demande de l'attestation fiscale auprès de la société, qui la leur délivrera jusqu'à atteinte du plafond légal applicable.

Les demandes d'attestation devront être transmises par email, à theranexus@actus.fr , ou par voie postale au plus tard le
30
novembre 2017 à l'adresse suivante :

ACTUS finance & communication

- Attestations THERANEXUS -

52 rue de Ponthieu

75008 PARIS

Les demandes d'état individuel seront traitées par ordre d'arrivée, selon la règle du premier arrivé, premier servi. Dès lors que le plafond applicable sera atteint, la société ne délivrera plus d'attestation fiscale.

La société rappelle que la réduction IR et ISF est également soumise au respect de certaines conditions par le souscripteur, si bien qu'il appartient à chaque souscripteur de vérifier que les critères d'éligibilité à ces dispositifs fiscaux s'appliquent à sa situation personnelle [1] . Par ailleurs, les titres dont la souscription a ouvert droit à la réduction IR ou ISF ne peuvent pas figurer dans un PEA ou un PEA-PME.

Répartition du capital à l'issue de l'opération

Nombre d'actions		
% de capital		
Franck MOUTHON		
317	776	
10,4%		
Mathieu CHARVERIAT		
317	776	
10,4%		
Fondateurs et salariés		
635	552	

20,7%

CEA Investissement

496 775

16,2 %

AURIGA Partners

452 180

14,8 %

SOFIMAC Partners

306 639

10 ,0%

Richard PLATFORD

102 701

3,4 %

Kreaxi

157 731

5,1 %

Investisseurs financiers

1 516 026

49,5 %

Salariés et autres personnes physiques	
3	225
0,1%	

Nouveaux actionnaires institutionnels (engagés)	
354	838
11,6	%

Autres nouveaux actionnaires (institutionnels et particuliers)

555 749

18,1 %

Total

3 065 390

100%

Code d'identification des titres

- Libellé : THERANEXUS
- Marché : Euronext Growth à Paris
- Code ISIN : FR0013286259
- Mnémonique : ALTHX

Prix de l'offre

Le prix de l'offre à prix ouvert et du placement global est fixé à 15,50 € par action.

Taille de l'opération

Au total, l'émission représente une augmentation de capital d'un montant de 19,6 M€ (après exercice intégral de la clause d'extension (la « Clause d'Extension »).

La Clause d'Extension a été exercée intégralement, soit à hauteur de 164 634 actions.

1 262 194 actions nouvelles ont été émises dans le cadre de l'offre.

Le nombre d'actions nouvelles pourra, le cas échéant, être augmenté d'un maximum de 90 198 actions nouvelles supplémentaires en cas de d'exercice de l'Option de Sural l ocation consentie à Portzamparc, chef de file dans le cadre de l'Offre entre la date des présentes et le 24 novembre 2017.

Répartition de l'opération

1 172 576 actions ont été allouées aux investisseurs institutionnels dans le cadre du placement global , représentant 18,2 M€, dont :

- 5,4 M€ de la part des actionnaires historiques CEA Investissement, Auriga Partners, Sofimac Partners , Kreaxi et Richard Platford ;
- 5,5 M€ de nouveaux partenaires financiers de référence, Financière Arbevel et Alto Invest (conformément aux engagements de souscriptions pris et présentés dans le prospectus)
.

179 816 actions ont été allouées au public dans le cadre de l'offre à prix ouvert (représentant environ 2,8 M€).

Dans le cadre de l'offre à prix ouvert, les fractions d'ordres A1 et A2 seront servies à 100 %.

Calendrier indicatif

27 octobre	2017
Règlement-livraison	
30 octobre	2017
Début des négociations des actions THERANEXUS sur le marché Eurone	
24 novembre	2017

Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation

Fin de la période de stabilisation éventuelle

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du Prospectus visé le 10 octobre 2017 sous le numéro I.17-545 sur le Prospectus, composé du Document de base enregistré le 27 septembre 2017 sous le numéro I.17-068 et de la note d'opération (incluant le résumé du prospectus), sont disponible sans frais et sur simple demande auprès de THERANEXUS (60, avenue Rockfeller, Pépinnière Laënnec, 69008 Lyon), ainsi que sur les sites Internet de la Société (www.theranexus-bourse.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

- Augmentation de capital de 19,6 M€
- Prix de l'action fixé à 15,50 €
- Premier jour de cotation : 30 octobre 2017